

La redistribution spatiale du pouvoir autour du patrimoine à Valparaíso (Chili)

Sébastien JACQUOT

géographe

Valparaíso a été classée patrimoine de l'humanité par l'Unesco en 2003, résultat d'un long processus de mise en patrimoine d'une partie de la ville¹. La patrimonialisation prend sens dans un double contexte : celui des transformations de la ville dans son ensemble, c'est-à-dire des rapports dynamiques entre espaces patrimonialisés et espaces ordinaires de la ville, et celui de la mondialisation. En effet, le patrimoine ne peut être traité de façon isolée mais participe au changement de la ville, contribuant à la redéfinition de son identité, de son image, de sa base économique et au remodelage des espaces. La patrimonialisation engage tout un ensemble d'acteurs et est donc révélatrice autant qu'un catalyseur d'une « dynamique institutionnelle » (JOUVE et LEFEVRE, 1999) qui modifie à différentes échelles les relations entre eux. Ce processus est également lié à la mondialisation culturelle et aux transferts de modèles d'aménagement.

¹ Les travaux ici présentés ont été réalisés sous la direction de Mme Gravari-Barbas, dans le cadre d'un programme Ecos-Sud Conicyt (Dynamiques et conflits territoriaux liés à la mondialisation dans le Chili central).

L'inscription de Valparaiso dans la mondialisation apparaît de deux façons. D'une part, les transformations y sont le reflet plus ou moins déformé de changements touchant de nombreux espaces dans le monde. La patrimonialisation conduit-elle à une homogénéisation ou à une différenciation des territoires et donc à la singularisation de Valparaiso par rapport à des villes dans une situation semblable ? D'autre part, la mondialisation induit de nouvelles méthodes, de nouveaux modèles, dont la coopération entre acteurs à différentes échelles constitue un élément central. Elle mobilise des organismes internationaux : Unesco, Banque interaméricaine de développement, ONG et fondations étrangères ou investisseurs internationaux. Quelle conséquence entraîne l'irruption de ces acteurs, porteurs de modèles et références différents ? Après avoir présenté le contexte local, nous aborderons successivement la question de l'homogénéisation et celle des nouveaux jeux d'acteurs.

Le patrimoine historique, un futur pour Valparaiso

Une ville en crise

Valparaiso², 275 982 habitants en 2002, port de la Cinquième Région du Chili (6 millions de tonnes en 2004), se développe dans un site en amphithéâtre : quarante-quatre collines (les *cerros*³) encerclent une étroite plaine littorale longeant le rivage, le *plan* (le Barrio Puerto et l'Almendral, fig. 1). La différenciation paysagère se double d'une différenciation urbaine : les collines regroupent 94 % de la population mais seulement 15 % des activités. Valparaiso, porte d'entrée de la modernisation du Chili au XIX^e siècle, entre en crise à partir de la fin du XIX^e siècle. Le tremblement de terre de 1906 a accéléré la migration de la bourgeoisie à Viña del Mar, alors petite station balnéaire de luxe ; le percement du canal de Panama a marginalisé le port sur les grandes routes maritimes tandis que la ville perdait son rôle de place financière. La ville connaît alors une crise importante, multidimensionnelle.

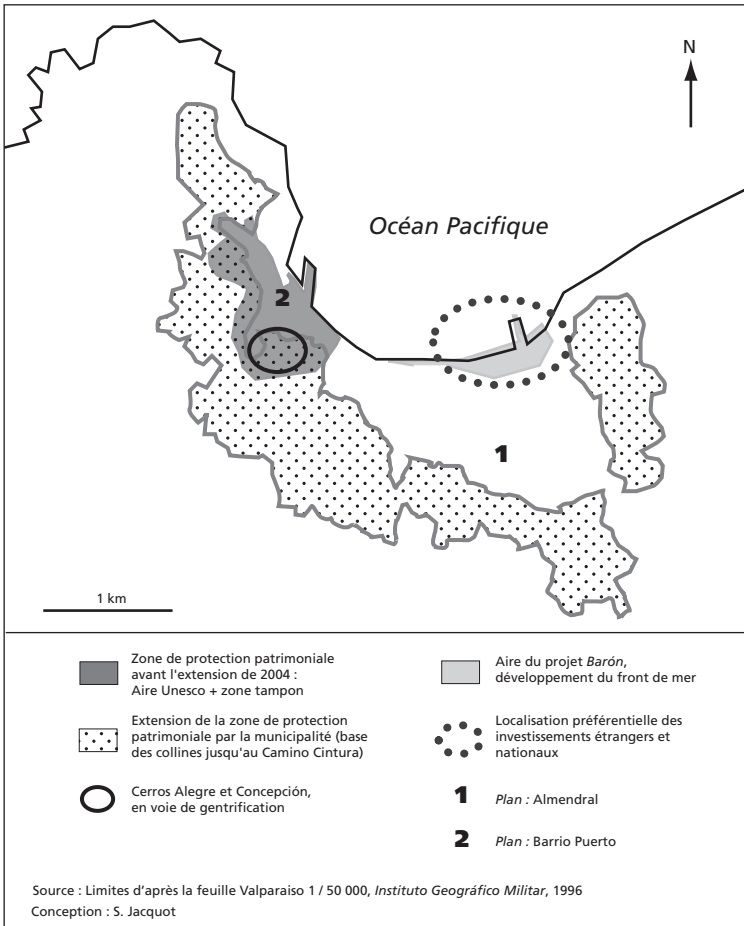
² Voir la carte de situation hors-texte n° 7.

³ Le nom de chaque colline désigne aussi un quartier bien délimité : par exemple « Cerro Alegre ».

Carte de situation 7.
Cône Sud.



Figure 1.

Valparaiso, secteurs patrimoniaux et zones de transformations.

Une autre période de crise s'ouvre avec la restructuration des activités portuaires qui limite la demande de main-d'œuvre et le démantèlement de l'entreprise publique portuaire (*Emporchi*) pour laisser le champ libre aux opérateurs privés. Cela se traduit encore aujourd'hui par un taux de chômage parmi les plus élevés du Chili (15,2 % en 2002 contre 9,5 % dans l'ensemble du pays⁴), un taux de pauvreté également important et un marasme économique. Le pourcentage de population pauvre⁵ est de 47,2 % en 1990 et de

⁴ Source : *El Mercurio de Valparaiso*, 27/07/2002, d'après INE, *Informe sobre Indicadores de Empleo* (bulletin trimestriel sur l'emploi).

25 % en 2000 à Valparaiso, contre 38,6 % puis 20,6 % dans l'ensemble du pays, et 30 % puis 11,6 % à Viña del Mar. Le secteur industriel est également en déclin depuis les années 1930 (8,6 % des actifs en 2002 contre 28 % en 1920). Cette crise urbaine contraste avec les autres communes du *Gran Valparaiso* (Viña del Mar, Villa Alemana, Concón et Quilpué).

Le patrimoine comme solution de développement

Le patrimoine depuis le début des années 1990 est vu comme une ressource permettant à la ville de redynamiser son économie. En 1992, lors d'une conférence (*Cabildo*) réunissant différents acteurs et associations sous l'égide de la municipalité, Valparaiso définit le patrimoine comme axe de redéveloppement économique, avec le tourisme et la culture, pour faire face à la crise de la ville. Cette volonté de reconversion par l'économie des loisirs est une tendance mondiale des villes en crise, notamment des villes portuaires (FANSTEIN, 1996), traduisant un processus d'homogénéisation des stratégies face à des problèmes similaires. Mais, du fait de cette homogénéisation, cette stratégie doit s'appuyer, pour être efficace, sur des éléments qui différencient Valparaiso des autres villes en développant une image spécifique. La candidature comme ville patrimoine de l'humanité revêt cette fonction, car elle apporte une reconnaissance par un acteur mondial, l'Unesco. De plus, le Chili, après la dictature, souhaite renforcer la coopération avec des organismes internationaux. Un classement comme ville patrimoine de l'humanité permet aussi de recevoir des financements de la Banque interaméricaine de développement (BID), au titre de l'aide au développement des villes historiques. L'option de redéveloppement choisie participe d'une volonté d'intégration aux dynamiques globales du tourisme culturel, tout en reflétant un alignement sur les stratégies de reconversion des villes en crise.

Ricardo Lagos, le président de la République chilienne (2000–2006), a également fait de la réhabilitation des villes un objectif important, comme le montre son discours du 21 mai 2000 sur les liens entre

5 La population pauvre dispose de moins de 45 000 pesos (en 2004) par personne par mois, soit 64 euros environ (Source : INE, *Instituto Nacional de Estadísticas*, www.ine.cl).

patrimoine et aménagement urbain. Cela se traduit par le programme d'action pour la préparation du bicentenaire du Chili en 2010, destiné à la réhabilitation des villes du pays. Mais un plan d'action spécifique a également été mis en place pour Valparaiso, dont la situation est jugée préoccupante par le gouvernement central ; un organisme spécifique est créé en 2001, le *Plan Valparaíso*. Il s'agit d'une commission placée sous l'autorité directe du Président et chargée de la redynamisation de la ville : elle concentre d'importants moyens et associe de nombreux ministères et les pouvoirs régionaux et provinciaux. Après une étude préalable, une « image objective de la ville » est dessinée, image du futur qui définit les objectifs suivants, préalable à la mise en place de projets : le développement de la culture et du tourisme en prenant appui sur le patrimoine et le front de mer, le développement d'activités de haute technologie, la réhabilitation urbaine et le développement universitaire. À dix ans d'intervalle, municipalité et gouvernement se retrouvent donc sur le constat d'une crise de la ville et sur la nécessité d'une transformation qui passe, en partie, par une politique patrimoniale et culturelle.

Pour cela, Valparaiso met en œuvre deux candidatures auprès d'organismes internationaux. En 1998, le Chili publie la liste indicative des biens susceptibles d'être classés patrimoine de l'humanité⁶ et la municipalité de Valparaiso entame la procédure auprès de l'Unesco. La candidature à un prêt de la Banque inter-américaine de développement est, quant à elle, menée par le gouvernement national, *via* le *Plan Valparaíso*, au sein duquel une unité technique est chargée de la présentation du dossier et des projets. Contrairement à la candidature Unesco menée par différents acteurs et en premier lieu la municipalité, il s'agit là d'une candidature gérée par l'État. Ce prêt a été accepté en 2005.

Vers une homogénéisation *via* la patrimonialisation ?

On peut distinguer trois types de processus d'homogénéisation. Tout d'abord, Valparaiso évolue de façon similaire à d'autres lieux

⁶ L'Unesco demande une telle liste à tous les pays, pour réguler les demandes de classements et s'assurer une diversification des types de biens classés.

patrimonialisés, en raison de la gentrification⁷ des espaces historiques revalorisés. L'homogénéisation apparaît dans ce cas comme un corollaire de la patrimonialisation. Valparaiso peut également se transformer sous l'influence de normes importées par des acteurs internationaux de l'aménagement patrimonial. Enfin, la circulation des idées, par le biais de réseaux culturels ou de relations, peut contribuer à cette homogénéisation.

La gentrification

L'inflation immobilière et la gentrification sont liées à un changement du regard porté sur les espaces anciens. À Valparaiso, une partie seulement des espaces historiques est concernée : les Cerros Alegre et Concepción. Depuis 1997, les prix y ont fortement augmenté, ce qui correspond à un début de gentrification.

Néanmoins, ces deux phénomènes ne sont pas totalement semblables à ceux d'autres villes. Les transformations de la Cinquième Région ne prennent sens que dans le contexte de l'aire métropolitaine de Santiago (LAVAUD-LETILLEUL et VELUT, 2004). Valparaiso doit une bonne part de son développement touristique aux *Santiaguinos*. Ces derniers sont aussi en grande partie les acteurs de cette gentrification, achetant des maisons ou des appartements à Valparaiso comme résidence secondaire. Le dépouillement des dossiers commerciaux d'une agence immobilière implantée à Cerro Concepción montre la forte proportion d'acheteurs provenant de Las Condes, commune aisée de l'agglomération de Santiago. La gentrification n'est donc pas totalement endogène à Valparaiso mais traduit son intégration à l'aire récréative de la capitale. Elle suit les mêmes étapes que le modèle présenté par Neil Smith pour New York, avec d'abord l'installation d'artistes (les « pionniers ») donnant une connotation culturelle aux espaces à partir du milieu des années 1990, avec l'ouverture d'ateliers d'artistes, la mise en place d'un festival (*cerro del arte*), puis l'arrivée de membres de classes moyennes et supérieures. Valparaiso relève bien de la « gentrification généralisée » (SMITH, 2002), avec des facteurs locaux de différenciation, illustrée là par une gentrification en partie exogène à la commune.

⁷ Mot anglais désignant la réoccupation des centres des villes par les classes aisées après rénovations et réhabilitations (BRUNET *et al.*, 1992 : 214).

Toutefois, cette intégration à la mondialisation n'est pas seulement formelle (répétition de phénomènes touchant d'autres parties du monde). Elle se manifeste également, dans la définition et la mise en place de la politique patrimoniale, par le rôle croissant joué par des acteurs de niveau international ou mondial.

L'effet des recommandations internationales

Les candidatures auprès d'instances internationales (Unesco et Banque interaméricaine de développement) imposent la réalisation de dossiers qui se traduisent par la prise en compte de normes et recommandations, la consultation d'experts, la visite de commissions d'évaluation. Quelles conséquences a l'inclusion croissante d'acteurs internationaux ?

Une évolution des critères de classement

La candidature comme ville patrimoine de l'humanité implique de justifier de valeurs patrimoniales. Celles-ci sont codifiées dans les *Orientations pour la mise en œuvre du patrimoine mondial* (UNESCO, 1999). Or, ce travail de formulation des valeurs peut entraîner un décalage entre la conception commune du patrimoine et la conception présentée pour la candidature. À Valparaiso, différentes conceptions des valeurs patrimoniales sont développées tout au long de la candidature, ce qui montre un changement de regard sur le patrimoine.

Dans le premier dossier transmis à Icomos⁸ (et évalué défavorablement), le patrimoine était défini à partir des « valeurs universelles remarquables de la ville en amphithéâtre de Valparaiso, composées de la superposition des conditions géographiques de la baie, d'une architecture et d'un urbanisme particuliers, conditionnés par le paysage naturel et une intervention anthropique à travers le développement historique de la ville qui s'attache, mêle et s'approprie les éléments naturels et construits »⁹. Dans la seconde version de 2001, Valparaiso est proposée au classement au titre des

⁸ Conseil international des monuments et des sites, ONG collaborant avec l'Unesco et réalisant l'expertise des dossiers de candidature au patrimoine mondial, comme bien culturel.

⁹ Première version du dossier de candidature, 1999 (traduction personnelle).

critères ii (« échange d'influences considérable pendant une période donnée »), iii (« témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation ») et v (« exemple éminent d'établissement humain ou d'occupation du territoire traditionnel représentatif d'une culture »). Ces critères correspondent à une synthèse entre une conception essentialiste du patrimoine et de la ville et une conception historique. Selon la conception essentialiste, mise en avant par des associations citadines ou des architectes, la valeur de Valparaiso réside dans son paysage : une harmonie entre le site et les habitations qui s'égrènent sur les pentes des collines, harmonie non liée à une période historique particulière, et qui concerne toute la ville. Les valeurs historiques sont plus localisées et prennent appui sur les lieux fondateurs de la ville : l'église de la Matriz et le quartier portuaire (Barrio Puerto), les espaces de la croissance économique du XIX^e siècle avec le quartier financier aux bâtiments néoclassiques ou éclectiques et les quartiers Alegre et Concepción. Ces derniers sont le lieu de résidence de la bourgeoisie anglo-saxonne et allemande au XIX^e siècle, qui manifeste dans ses paysages cet héritage européen caractérisé par des demeures avec jardins, des fenêtres à guillotine et une répartition des pièces conforme à un mode de vie particulier.

Dans les deux versions du dossier de candidature, le témoignage historique et l'aspect paysager cohabitent. Mais il n'y a pas adéquation entre l'espace Unesco et l'espace support des valeurs patrimoniales puisque les valeurs paysagères reposent sur l'ensemble de la ville. Or, l'espace classé ne concerne que le Barrio Puerto et les parties inférieures des Cerros Alegre et Concepción. Icomos demande d'ajouter au second dossier une reformulation des valeurs patrimoniales.

Le classement de Valparaiso comme ville patrimoine de l'humanité en juillet 2003 est fait au nom du critère iii : « Valparaiso constitue un témoignage exceptionnel de la première phase de mondialisation à la fin du XIX^e siècle »¹⁰. Cette valeur, définie après de nombreux séminaires (à Valparaiso et à Mexico notamment), s'écarte des conceptions précédentes du patrimoine *porteño*¹¹. Dans son rapport

¹⁰ Complément au deuxième dossier de candidature de Valparaiso, 2002.

¹¹ Au Chili, *porteño* (du port) est l'adjectif correspondant à Valparaiso.

d'évaluation, Icomos retrace ce parcours : « Il est noté que la proposition d'inscription de Valparaiso a suivi un long processus au cours duquel ses valeurs ont été progressivement définies. Le débat a également impliqué plusieurs experts lors de séminaires internationaux. Ce bien est aujourd'hui reconnu comme un *exemple* exceptionnel de patrimoine laissé par l'ère industrielle et le commerce maritime associé de la fin du XIX^e siècle. » (évaluation Icomos 2003). Cette évolution correspond à un changement de perspective sur la ville, puisque le patrimoine n'y est plus défini selon une perspective locale (harmonie avec le site) et nationale (porte d'entrée de la modernisation du pays) mais comme le résultat particulier et territorialisé d'une période de la mondialisation, au XIX^e siècle. Le patrimoine est vu à présent depuis une perspective mondiale.

Cette évolution se retrouve dans les noms choisis pour désigner ce patrimoine. Au départ, l'espace retenu était désigné comme « *casco histórico* » (centre historique). Mais Valparaiso, contrairement aux autres villes d'Amérique latine, n'a pas de réel centre historique car, à l'époque coloniale, la ville n'a pas reçu d'acte de fondation. Son urbanisation est plus redevable à son site et au mode d'occupation de l'espace urbain du XIX^e siècle, avec une différenciation fonctionnelle des quartiers. Aussi, l'expression « *barrios históricos* » (quartiers historiques) fut-elle choisie, mais elle ne montrait pas assez l'unité généalogique entre les différents espaces. Finalement, la dénomination d'« aire historique » rompt avec l'idée de centralité liée aux villes coloniales sans renoncer à une unité sémantique pour désigner le patrimoine. Ainsi, par le processus de reconnaissance internationale, le patrimoine de Valparaiso prend un sens nouveau. La candidature Unesco aboutit à une mise en forme particulière du patrimoine qui s'écarte des conceptions initiales, sous l'influence des évaluations d'Icomos.

Aménager autrement

Les recommandations de l'Unesco et d'Icomos entraînent de nouvelles façons d'aménager. Par exemple, Icomos exigeait un plan de surveillance informatique du patrimoine. Cela participe des nouvelles modalités d'aménagement (ASCHER, 1995) : l'urbanisme stratégique impose un continuuel examen de l'impact des politiques. Il s'agit bien d'une homogénéisation des façons de faire, au moins théorique, car en 2004 ce système de surveillance

n'était pas opérationnel (ce qui pose la question de la réception de ces modèles adoptés pour répondre à des critères d'éligibilité) et certaines données avaient été égarées. Icomos a également encouragé la création d'une zone tampon entre espace classé et espace non classé, pour éviter des phénomènes de différenciation trop brutale (fig. 1). Cette notion de zone tampon n'était pas utilisée dans l'aménagement patrimonial de Valparaiso. Il a fallu graduer les zones patrimoniales en fonction de leur intérêt, tracer des limites au sein de secteurs classés, et donc développer une analyse à une nouvelle échelle spatiale, entre le bâtiment et le quartier.

La candidature à un prêt de la Banque interaméricaine de développement (BID) en 2004, grâce au statut de ville patrimoine de l'humanité, illustre cette transformation des façons d'aménager sous la pression des recommandations internationales. Le prêt n'est attribué qu'à la condition que les projets d'investissement soient définis et cofinancés par le pays destinataire du prêt (à hauteur de 30 % minimum pour le Chili) : cela encourage le développement de l'urbanisme de projet, intégrant calendrier, répartition des rôles entre acteurs (donc un consensus) et estimations des financements. La commission chargée de la conduite des projets financés par la BID évoque ainsi ce double aspect du prêt : « *el BID, más que contribuir con apoyo financiero, pone a disposición su rica experiencia en recuperación* »¹². Le prêt pour Valparaiso a été approuvé en avril 2005, pour un montant total de 50 millions de dollars US. La Banque interaméricaine de développement exige la mise en place de nouvelles modalités de gestion des projets, associant les acteurs locaux et les habitants. Aussi le *Plan Valparaiso* a-t-il demandé à une entreprise spécialisée, la *Corporación Participa*, la mise en place d'un programme destiné à développer la participation citoyenne. Jusqu'à présent, les acteurs locaux dénonçaient au contraire le manque de transparence de *Plan Valparaiso* et des projets liés à la candidature BID. Là encore, la candidature à un organisme international impose une adéquation, au moins formelle, à de nouveaux principes de gestion urbaine.

¹² « La Banque interaméricaine de développement, plus qu'un appui financier, met à disposition sa riche expérience en matière de réhabilitation [des centres historiques] ».

Modèles étrangers et expertises

L'expertise par des spécialistes étrangers joue également un rôle important dans la diffusion de pratiques d'aménagement. Barcelone notamment constitue un modèle pour Valparaiso comme pour d'autres villes latino-américaines. En 1998, la municipalité cherche à s'inspirer d'un programme de Barcelone pour la réhabilitation du centre historique : « *Barcelona ponte guapa* » (Barcelone fais-toi belle), où la réhabilitation des façades est menée grâce au parrainage d'entreprises. À Valparaiso, la campagne, appelée *Plan Barcelona*, est un semi-échec, mais elle illustre cette influence. Des architectes de Barcelone se rendent à Valparaiso pour une expertise du front de mer. Un projet de musée de la mer est financé par l'Espagne, sur les conseils de J. Gomez Navarro, ancien ministre du Tourisme espagnol chargé de l'organisation des Jeux olympiques de Barcelone. La réhabilitation du front de mer s'inspire aussi de modèles étrangers : une ONG porteño-américaine, la Fondation Valparaiso, organise un séminaire sur Baltimore et l'idée d'un aquarium international est alors mise en avant (toujours à l'étude).

Des acteurs ayant un ancrage à la fois local et international occupent une place particulière dans le cadre de la mondialisation de Valparaiso par son patrimoine et en tirent une légitimité accrue. Nelson Morgado, architecte de Barcelone arrivé au Chili dans les années 1990 et qui a beaucoup écrit dans la presse locale et s'est investi dans des organisations (Chambre de commerce, Association des architectes), ouvre un hôtel-restaurant qui devient un emblème touristique de la ville (le Brighton) et fait de lui un acteur reconnu du développement patrimonial. L'importance du modèle de Barcelone doit beaucoup à son activité. Il est également associé à la candidature Unesco. Les exilés de retour prennent aussi part à l'ouverture de restaurants ou d'hôtels, anticipant le démarrage du tourisme culturel et utilisant la référence européenne comme légitimation de leurs actions et de leurs opinions sur la patrimonialisation. La Fondation Valparaiso revendique l'importation d'un mode d'organisation anglo-saxon pour la mise en place de projets patrimoniaux. Ces acteurs assurent un rôle de passeur (de modèles d'aménagement, d'organisation). La position d'interface est à la fois une ressource (réseaux, transfert de modèles, etc.) et un moyen de légitimation de leur position dans

le débat local. Ainsi, l'articulation entre les différentes échelles s'effectue en partie grâce à ces acteurs. Les références aux expériences étrangères peuvent être perçues comme des modèles mais aussi comme des éléments apportant une caution supplémentaire à des projets portés par certains acteurs. Ainsi, la Fondation Valparaiso est à présent un acteur intégré au projet de réhabilitation du front de mer.

L'association *Ciudadanos por Valparaíso* est à l'origine d'un échange en sens inverse : sa campagne de mise en valeur des commerces citoyens, considérés comme patrimoine intangible, a été reprise à Vienne, permettant un partenariat sur le thème des liens entre commerces locaux et patrimoine. Cet exemple montre que les transferts ne sont pas unidirectionnels. Pour l'étude des transferts de modèle de l'aménagement patrimonial, il faut dépasser le simple questionnement de l'origine des acteurs et étudier au contraire leur réception dans un lieu, vérifier les adaptations, les modalités d'appropriation. La politique patrimoniale de Valparaiso se distingue par de nombreux aspects de celle d'autres villes. L'accent mis sur le paysage urbain comme patrimoine est une spécificité *porteña*. En effet, les opérations de protection à Valparaiso privilégient les points de vue, les paysages urbains, l'harmonie entre la ville et son site. On a ainsi un décalage entre la présentation du patrimoine pour la candidature et les transformations effectives, qui restent liées à la conception précédente du patrimoine. Conclure de la transmission de normes et de modèles à une homogénéisation est donc réducteur : l'adaptation peut être purement formelle, comme dans le cas du système de gestion des transformations patrimoniales. En fait, comme le montre Taoufik Souami, les recommandations des organismes internationaux concernent désormais plus des thèmes organisationnels et de gestion urbaine que des éléments techniques (SOUAMI, 2003), ce qui permet de comprendre la redéfinition des relations entre acteurs.

Recomposition des alliances entre acteurs

La patrimonialisation a été l'élément moteur d'une transformation plus générale de la ville. La politique patrimoniale n'est plus

séparée des autres aspects de l'aménagement ; une politique globale est mise en avant, tant par la municipalité que par le *Plan Valparaíso*. La patrimonialisation a ainsi été le cadre d'une redéfinition des relations entre acteurs et d'une recomposition des espaces. Là encore, le lien doit être fait avec la mondialisation et les processus évoqués précédemment.

Vers une participation multiple

Le Chili est un pays centralisé, avec un pouvoir régional émanant du pouvoir national et une forte emprise dans les villes des ministères de l'Urbanisme et des Travaux publics. Or, la patrimonialisation a été le creuset de redéfinition des relations entre acteurs à Valparaíso, à la fois de façon verticale entre les acteurs publics et, de façon horizontale, avec les ONG et les associations. Mais ce mouvement de redéfinition des relations entre acteurs reste ambivalent.

La candidature Unesco se traduit par la mise en place d'instances de coopération entre acteurs nationaux, régionaux, locaux, publics et privés. La politique patrimoniale semble permettre un contournement des relations centralisées sous la tacite pression d'instances internationales et devient le lieu d'apprentissage de nouvelles façons d'aménager les territoires. En effet, après le semi-échec du premier dossier de candidature conduit par la municipalité, le gouvernement chilien, encouragé par l'Unesco, décide de s'investir plus fortement et met en place des commissions de travail réunissant l'ensemble des acteurs locaux et nationaux. Un comité exécutif rassemble le maire, l'intendant régional, le ministre de l'Intérieur et le Conseil des Monuments nationaux et fixe les orientations générales de la politique patrimoniale. Un second comité réunit les services techniques des ministères, des services régionaux et de la municipalité. Cette dernière garde un rôle important tout en menant de nombreux projets avec différents ministères. Par exemple, le *Plan de revitalización del casco histórico* (plan de revitalisation du centre historique, 2001) associe le Minvu (ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat), le Serviu (service régional d'urbanisme) et les services techniques de la municipalité. Valparaíso joue également un rôle de laboratoire pour le gouvernement central qui crée, de façon novatrice, certains instruments de réhabilitation patrimoniale (par exemple, le *Subsidio de reha-*

*bilitación patrimonial*¹³, subvention destinée à attirer de nouveaux acheteurs pour des appartements dans des zones patrimoniales). On peut ainsi parler de partenariat entre acteurs publics, avec des engagements financiers sur des projets communs.

Les acteurs privés sont également associés à la candidature et à la politique patrimoniale, que ce soit à travers la mise en place de projets ou la participation à la réflexion sur les modalités de la patrimonialisation. Ces acteurs (représentant des entreprises liées au tourisme patrimonial, la Chambre de commerce, l'ONG française Pact Arim 93, la Fondation Valparaiso, l'association *Ciudadanos por Valparaiso*, la société civile, etc.) sont regroupés dans le comité d'appui. Ils jouent un rôle important dont témoigne l'influence de *Ciudadanos por Valparaiso* sur la politique patrimoniale. Cette association de défense du patrimoine a lancé une campagne pour la protection des perspectives visuelles d'un point à l'autre de la ville, intitulée « *que nadie nos tape la vista* » (que personne ne nous bouche la vue) : elle est destinée à éviter la construction d'immeubles rompant la volumétrie typique de Valparaiso. L'intitulé de cette campagne a été repris par la municipalité pour justifier une extension de la zone patrimoniale de la ville. De même, la Fondation Valparaiso a joué un rôle important dans la création d'un festival de jazz, de cinéma ou la réhabilitation d'ensembles bâtis autour des funiculaires de la ville, en s'associant selon une démarche consensuelle avec des acteurs publics. Le processus de candidature et de patrimonialisation a été l'ébauche d'une nouvelle modalité de définition de l'aménagement urbain : sans qu'il y ait toujours consensus, des instances de dialogue et de négociation se sont développées, contournant la centralisation chilienne et accordant une légitimité politique à des acteurs perçus auparavant comme seulement contestataires.

Les relations entre acteurs publics et privés n'ont pas cessé depuis que le classement Unesco a été acquis en 2003, même si certains problèmes persistent (la municipalité tarde tant à fournir à l'Unesco un Plan directeur de protection du patrimoine qu'il a été question de sanctions contre la ville). L'aire historique de Valparaiso s'est considérablement étendue en 2004 par la modification du

13 Subvention de réhabilitation patrimoniale.

plan régulateur : désormais, toutes les collines jusqu'au Camino Cintura (avenue construite en suivant approximativement la courbe de niveau 100 mètres et qui marquait la frontière urbaine de Valparaiso à la fin du XIX^e siècle) sont instituées zones de conservation historique (fig. 1). La conception du patrimoine comme paysage urbain a triomphé puisque ce classement local englobe de nombreux secteurs de la ville qui n'ont pas aussi clairement que l'aire Unesco un héritage historique mais qui sont marqués par une continuité paysagère et une architecture vernaculaire. Ce classement a été réalisé par l'*Unidad Técnica del Patrimonio*, service municipal créé au moment de la candidature Unesco, et correspond à une revendication des associations patrimoniales de Valparaiso : ne pas diviser la ville mais la considérer comme un tout. Il limite la hauteur et la volumétrie du bâti, mettant fin à un processus de développement immobilier qui a multiplié depuis cinq ans les immeubles et tours de plusieurs étages sur les flancs des collines, rompant l'harmonie paysagère de la ville. Les thèmes de l'association *Ciudadanos por Valparaiso* ont donc été repris jusque dans les documents officiels de la municipalité.

Le contre-exemple du front de mer

Cette coopération ne se retrouve plus dans la réhabilitation de la façade portuaire. Le patrimoine de Valparaiso est lié au site en amphithéâtre et au bâti qui s'y modèle. Une ordonnance locale (« *seccional de preservación de vistas* ») réglemente les constructions en hauteur pour préserver les panoramas sur la mer depuis les collines. Or, la réhabilitation du front de mer met l'accent sur le développement immobilier du secteur *Barón*, avec un projet prévoyant sur 20 hectares la construction de tours d'habitation, d'un hôtel, d'équipements et d'espaces publics (fig. 1). Le développement de cette façade maritime obéit à une autre logique que la logique patrimoniale, cherchant une mise en valeur immobilière et touristique, pour diversifier les atouts de Valparaiso, développer le tourisme et attirer des investisseurs. Ce projet se réfère explicitement à d'autres modèles de transformation des fronts de mer dans le monde : sur la brochure destinée aux investisseurs sont présentés les exemples de Gênes, Baltimore, Port Vell à Barcelone, Victoria and Albert Waterfront à Cape Town, Puerto Madero à Buenos Aires.

Les constructions prévues sur le front de mer peuvent être perçues comme une menace pour le patrimoine paysager de la ville. Le projet *Barón* est l'objet de nombreuses contestations de la part des organisations patrimoniales. Une conférence tenue au forum social chilien (FSCH), en novembre 2004, était intitulée « Valparaiso, Ville Patrimoine de l'Humanité et néolibéralisme : le problème du front de mer ». Elle est présentée par le *Comité de Defensa de Valparaiso* (Comité de défense de Valparaiso), constitué en 2004 de quatorze associations et ONG pour exercer une vigilance sur la gestion de la ville et de son patrimoine. Or, ce projet fonctionne différemment de la candidature Unesco. Il est conduit par l'*Empresa Portuaria de Valparaiso* (EPV, entreprise portuaire de Valparaiso, qui naît de la privatisation de *Emporchi* en 1997) et *Plan Valparaiso* qui mènent des projets de valorisation de l'aire concernée : développement d'un accès au port de marchandises permettant de libérer cet espace de transit (*el Acceso Sur*), réalisation de promenades maritimes, ouverture d'un quai aux habitants et conduite d'études pour la réalisation d'équipements touristiques. La candidature à la Banque interaméricaine de développement (BID) sert en partie au financement de projets liés au front de mer. La municipalité n'a pas une totale maîtrise de ce processus : elle a entériné le Plan directeur présenté par l'EPV, en modifiant le plan régulateur de la ville. Mais certains services municipaux, par exemple celui chargé de la politique patrimoniale, n'ont pas été consultés. La grande différence concerne ainsi les relations entre acteurs. Lors d'entretiens menés au cours de la recherche, nombreux parmi ceux ayant joué un rôle important dans la patrimonialisation de Valparaiso disaient se sentir écartés des décisions, manquer d'informations – par exemple sur la localisation exacte des bureaux du *Plan Valparaiso* – et avoir l'impression d'une dépossession locale du thème du front portuaire.

Cependant, ce projet ne se traduit pas par un simple retour à un aménagement dominé par les services de l'État, mais est plutôt le signe du poids de la mondialisation. Des partenariats sont recherchés avec des groupes internationaux pour la réalisation de projets sur le front de mer : ainsi le ministre des Biens nationaux, Jaime Ravinet, s'est rendu en 2002 en Europe pour présenter les possibilités d'investissements touristiques sur le front de mer. Comme le montrent NEGRETE et WARNER (2002), reprenant le modèle de

coalition de croissance de Logan et Molotch, la décision locale dans le *Gran Valparaíso* reste limitée par la centralisation nationale et des investisseurs extérieurs à la ville. Dans le cas du front de mer, on assiste à la formation d'une coalition entre l'État, l'EPV et des investisseurs nationaux et internationaux, bref à une externalisation des décisions d'aménagement¹⁴. Certains entrepreneurs du tourisme local faisaient part de leurs préoccupations face à cette transformation et de leur incapacité à jouer de leurs réseaux d'influence.

Ce projet est donc l'occasion d'un affrontement entre différents registres de légitimation des projets. Les concepteurs rappellent que, dans une ville en crise, les créations d'emploi ne peuvent être refusées et que des éléments patrimoniaux du port seront conservés. À l'inverse, c'est au nom de l'identité de Valparaíso que des associations s'opposent à ce projet. Toutefois, cette notion d'identité reste ambivalente. Logique économique et logique patrimoniale et identitaire ne s'opposent pas si nettement. Le film de présentation du projet *Barón* multiplie les références au folklore *porteño* (une musique typique de la ville, les cris des vendeurs ambulants de cacahuètes) et *Plan Valparaíso* rappelle qu'il est question de renouer la relation entre les habitants et la mer. Du côté des acteurs du patrimoine, l'identité n'est pas univoque non plus car elle engage également un certain rapport à la mondialisation. L'association *Ciudadanos por Valparaíso* qui, au départ, s'opposait à la candidature Unesco, développe un discours sur l'authenticité pour rejeter des transformations qui risquent de déposséder les habitants de leur ville. Le comité de défense de Valparaíso écrit : « *se estan robando Valparaíso*¹⁵ » (« ils volent Valparaíso »). Les campagnes pour la préservation de la volumétrie du bâti passent également par cette idée d'un patrimoine commun aux habitants : il y a une « *copropiedad del ojo* » (copropriété de la vue). Les discours prenant appui sur les valeurs historiques soulignent qu'une autre idée de l'identité urbaine permet au

¹⁴ Alors qu'en 2003 J. Negrete et K. Warner voyaient en la réhabilitation du front de mer une occasion pour Valparaíso de transformer un problème d'aménagement urbain en thème de débat public, à condition que la municipalité et les acteurs locaux puissent débattre des modalités de l'aménagement.

¹⁵ Juin 2004, lettre ouverte à l'Unesco.

contraire une légitimation de la gentrification, interprétée comme un retour des couches aisées, puisque les espaces concernés étaient, au temps de la splendeur de Valparaiso, les lieux d'habitat de la bourgeoisie anglo-saxonne. Les références à ce patrimoine étranger lié à la première phase de la mondialisation sont mises en avant, par exemple à travers le style du mobilier urbain ou des noms donnés aux nouveaux hôtels. L'identité n'est donc pas un concept permettant d'expliquer des conflits, elle est elle-même, à la fois, objet de reformulations liées aux transformations de Valparaiso et ressource pour la légitimation des actions.

Conclusion : **le patrimoine de Valparaiso,** **territoire pour tous** **ou enclave ?**

Étudier le rôle du patrimoine à Valparaiso permet de rendre compte des mécanismes d'intégration de la ville à différentes échelles. La mondialisation se manifeste par des évolutions semblables à celles d'autres villes (stratégies patrimoniales, gentrification), par l'importation de savoir-faire qui changent les relations entre acteurs locaux et nationaux, par l'influence de modèles d'aménagement. L'homogénéisation ne concerne pas tant les politiques patrimoniales menées que l'aspect formel des interventions, ce qui laisse place à la réinterprétation.

Toutefois, les évolutions divergent en ce qui concerne le rôle des acteurs. À Valparaiso, les alignements sur des tendances globales se font principalement par le biais des recommandations internationales (transmises par les associations étrangères ou les experts), souvent véhiculées par l'État. En Europe, les municipalités (cas de Gênes) ont un contrôle plus important des évolutions (LE GALÈS, 2003). Mais les acteurs locaux ne doivent pas être présentés seulement comme passifs. Certains, en position d'interface, valorisant des implantations ou des expériences étrangères, apparaissent comme des relais de modèles étrangers et donc de la mondialisation, tout en confortant leur légitimité au niveau local. Cette position d'interface permet aussi de comprendre l'adaptation locale de tendances mondiales et la différenciation des territoires.

La patrimonialisation a également été l'occasion d'une redéfinition des relations entre protagonistes opérant à différentes échelles, aboutissant à une nouvelle modalité de l'aménagement urbain et laissant entrevoir l'émergence d'un pouvoir local partenaire des acteurs nationaux ou internationaux. Toutefois, cette configuration ne se retrouve pas dans le cas du front de mer où une coalition extérieure à la ville conduit le projet, avec une marginalisation des acteurs locaux et, en germe, une différenciation de l'espace urbain et des aires d'action des différents pouvoirs. Le projet de front de mer est-il le préalable au développement d'une enclave touristique (JUDD, 2003), déconnectée du reste de la ville et de ses habitants ? La mobilisation des registres de la légitimation, et notamment les discours sur l'identité de la ville, représentent un élément de la réponse à cette question.